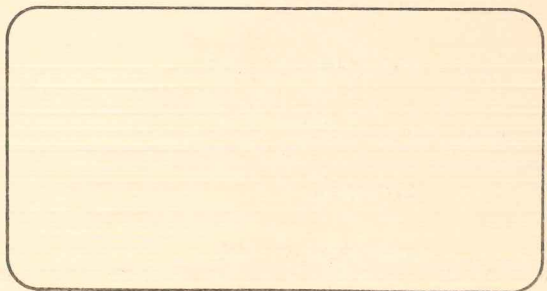


Info Solids

Journal



Editeur responsable: M. FRAITURE
32, rue Capronnier, 1030 Bruxelles

Sommaire

---	EDITORIAL	3
---	COURRIER	3
---	LE COURRIER	4
	- 150 ans de l'IRSA	
	- 50 ans de LIGUE BELGE CONTRE LA SURDITE	
---	UN TEMOIGNAGE	6
	- par Bernard le MAIRE	
---	VOLET SOCIAL	9
	- Fonds National de Reclassement Social des Handicapés	
	- Nouvelles lois pour l'équipement des bicyclettes	
---	ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.F.A.S.	12
---	LES SOURDS ET L'HISTOIRE	15
	- L'Abbé Sicard	
	- Jean Massieu	
---	HOMMAGE	17
---	TELETEXTE	18
---	RUBRIQUE SPORTIVE	24
---	INFORMATIONS	24
---	VOYAGES	27
---	AGENDA	28
---	ABONNEMENTS	35
---	CENTRES INFO-SOURDS	35

Editorial

Avec ce numéro, nous entrons dans notre deuxième année, et pouvons déjà dresser un mini-bilan. Est-ce positif ou négatif ? Eh bien nous avancerions plutôt entre les deux.

Notre journal plaît, cela nous le croyons sans fausse modestie et ce par les lettres que nous recevons et qui nous montrent l'intérêt que nos lecteurs et lectrices y portent, ainsi que par des abonnements spontanés.

Pour ce qui est de l'aspect négatif, nous avons espéré que la plupart des associations pour sourds saisiraient l'occasion de faire connaître leurs activités à un plus large public par le biais de ce journal, dans la rubrique "Agenda" par exemple.

Hélas non, on nous a même parfois reproché de faire des préférences, alors que nous avons envoyé plus d'une fois, des avis à toutes les associations affiliées ou non à la F.F.A.S.

La collaboration, cela ne va pas dans un seul sens, cela doit venir des deux côtés.

Ce journal est toujours le vôtre !

L'EQUIPE DE LA REDACTION VOUS PRESENTE SES
MEILLEURS VOEUX POUR 1985 !!!

Courrier

L'Editorial qui a paru dans le N° 4, concernant l'interdiction de mentionner "Sourd-Muet" sur les cartes d'identité annoncée par le Ministre de l'Intérieur, nous a valu quelques réactions de la part de nos lecteurs et qui convergent tous dans le même sens, c'est-à-dire qu'ils sont pour cette interdiction, tenant avant tout à préserver leur vie privée. Mais ces mêmes personnes ne verraient aucun inconvénient à avoir une carte spéciale.

Les nouvelles

LA REINE A L'I.R.S.A.

Le 11 septembre dernier, la Reine Fabiola a visité l'I.R.S.A. à Uccle, à l'occasion du 150ème Anniversaire de cet établissement.

Avant de visiter les classes, la Reine a assisté, dans la salle des fêtes, à quelques diaporama suivi d'une chorale exécutée par de jeunes aveugles, ensuite Francis DELO, mime bien connu, y a présenté un numéro qui fut vivement applaudi.

Après réflexion, pourquoi donc n'y a-t-il pas eu de spectacle présenté par des jeunes sourds ...

oooooooooooooooooooooooooooo

LA LIGUE BELGE CONTRE LA SURDITE a fêté le 27 octobre dernier, le 50ème Anniversaire de son existence, par des exposés lors d'une séance académique, dont le thème était : "ETRE MALENTENDANT... ET COMPRENDRE"

Une exposition de matériel didactique et d'aide aux malentendants a également eu lieu à cette occasion.

oooooooooooooooooooooooooooo

UN FILM.

Pendant le Festival du Film Arabe qui s'est tenu au Botanique à Bruxelles, du 25 octobre au 1er novembre 1984, le cinéma algérien a présenté un film qui a intéressé particulièrement les sourds belges.

Il s'agit d'un film de Brahim TSAKI, "Histoire d'une rencontre" dont le sujet est la rencontre de deux jeunes sourds-muets de milieux et de races différents dans une station de forage de pétrole. Histoire toute simple.

Les protagonistes sont vraiment des sourds, le jeune algérien est analphabète (il n'a jamais été dans une école pour sourds), mais quel naturel dans son jeu, on dirait qu'il est habitué à se retrouver derrière les caméras alors que ce n'est pas le cas.

La jeune fille qui joue le rôle d'une américaine aux cheveux d'un roux flamboyant est incarnée par Carine MATTHYS, actuellement élève à l'I.P.H.O.V.

Jacques DORMONT a participé au tournage de ce film comme conseiller en langage gestuel.

La salle était remplie par le monde silencieux (façon de dire, car les spectateurs sourds étaient plutôt bruyants), et où les quelques dizaines d'entendants devaient se sentir perdus.

En tout cas, un beau film et un beau souvenir pour Carine.

oooooooooooooooooooooooooooo

PRIX PAUL DRESSE

Pour la seconde fois, le PRIX PAUL DRESSE (20.000 F) a été partagé entre deux lauréats sourds qui se sont distingués par une composition en français dont le thème était : "Le Départ".

L'A.P.E.D.A.F. a organisé la cérémonie de remise de prix dans la Maison des Ecrivains en présence de personnalités.

Les lauréats sont :

- Philippe VERHEYE, vingt ans, entame des études graphiques à la Cambre.
- Eric MOENS, dix-sept ans, élève au Collège Saint-Michel.

BRAVO !

Les textes de ces deux lauréats figurent dans "LA PARENTIERE" bulletin de l'APEDAF - 15, rue Jean Bockx à 1030 Bruxelles

DES EXPOSITIONS

Du 7 au 26 septembre 1984, Michel HUYSMANS, ancien élève de Mr. Jacques DORMONT et artiste connu à Stavelot, a exposé ses dernières oeuvres à la Galerie Racines, et où nous avons retrouvé son sujet favori: la pomme.

Le 13 octobre dernier, plusieurs membres de la section "Arts & Culture" de la CBS sont allés voir, dans la salle Tetra à Wavre, l'exposition de Jacques DORMONT qui y a exposé ses dernières toiles.

oooooooooooooooooooooooooooo

Un témoignage

LES AMERICAINS ...

La rédaction de l'Info-Sourds Journal m'a demandé d'écrire un article sur ce que je pense des sourds américains en général. J'ai accepté cette proposition avec plaisir et je vais essayer de vous décrire cela le mieux possible.

Mon expérience s'étale sur six années d'études aux U.S.A. J'ai passé la majorité de mon temps au Gallaudet College, la seule université des sourds dans le monde.

D'abord, les Américains sont ivres de liberté. Au cours de l'histoire, les Etats-Unis ont accueilli des millions de gens fort différents qui veulent bâtir une vie meilleure. La majorité d'entre eux furent la pauvreté (par exemple, la famille Kennedy émigrant d'Irlande à cause de la famine) l'oppression politique (citons les Allemands particulièrement les juifs qui ont abandonné leur pays envahi par le mouvement Nazi entre 1930 et 1940) et surtout l'inquisition (il est intéressant de parler des "Amishes" les descendants actuels des Hollandais et des Allemands exerçant un protestantisme "extrême" : ces gens sont considérés comme les meilleurs fermiers américains suivant tous les règlements de leur bible, vivant comme les gens du XIXème siècle, se déplaçant dans des voitures à chevaux, méprisant le modernisme c'est-à-dire l'électricité, la voiture, l'éducation permanente).

D'où, les U.S.A. forment un "melting pot" dont les constituants se respectent beaucoup. Leur capacité associative est très développée : il y a une multi-

tude de groupes ethniques, raciaux, religieux, sportifs, culturels, etc... (Notez que New-York comme les autres grandes villes contient des quartiers distincts Little Italy (la petite Italie), Chinatown (la cité chinoise), Greenwich village (où habitent les gens aisés), Harlem (quartier des noirs), etc...

A l'intérieur de ces groupes fort différents, l'individualisme est très poussé : l'étendue immense des États-Unis vous fait penser à un océan dans lequel vous devez lutter beaucoup plus que dans un lac paisible, mode de la Belgique par exemple. Pour réussir votre vie, il faut posséder un très bon moral, une intelligence parfois supérieure, une bonne ruse, une diplomatie fine, un bon mécanisme de défense face aux critiques souvent très violentes et même aux mensonges, et surtout une indépendance solide vis-à-vis des autres !

Dès que vous avez "réussi", vous devez défendre cette réussite car beaucoup de personnes voudront vous égaler ou même vous surpasser. Si vous faites partie de ces "élus", vous pouvez devenir un millionnaire (l'argent joue un rôle primordial aux U.S.A.) et une personne très active dans les affaires et le domaine des loisirs, il y a de très nombreux sports (par exemple des jeux de baseball ou de football américain entre amis), des entreprises de jeux (Disneyland, King Dominion, Hollywood...), des voyages organisés (les Américains considèrent dix heures de voiture comme un petit voyage) à travers les U.S.A. et à l'étranger, les pique-niques, les heures de télévision avec le pop-corn (il est normal qu'une famille américaine moyenne possède deux ou trois postes de télévision et regarde souvent les matches de football américain ou de baseball pendant les week-ends) et beaucoup d'autres activités inexistantes en Belgique...

Si vous ne possédez pas ces qualités des gens "élus" vous serez plus ou moins pauvres et même méprisés de tous. La liberté américaine, que je juge excessive, a même détruit le moral de certains qui se sentent incapables de bien vivre et sont plongés dans le désespoir, l'alcool et surtout les drogues.

Les Américains sont des gens très occupés qui agissent vite. Un dicton amusant à vous rapporter : les Belges conduisent vite mais mangent lentement tandis que les Américains conduisent lentement mais mangent vite !" En effet, il est formellement interdit de

conduire à une vitesse supérieure à 55 miles (88 km) à l'heure sur l'autoroute et à 45 miles (72km) à l'heure sur une route à deux bandes. La police est très stricte en ce qui concerne ce règlement.

Selon mon opinion personnelle, en général les Américains, gens très occupés par le travail, les loisirs, l'argent (!) ne passent pas beaucoup de temps à discuter sur les problèmes les plus profonds. Ce sont des gens un peu plus superficiels et matérialistes que nous mais ils débordent d'imagination : ils sont très capables d'émerveiller le monde des enfants : Walt Disney, parcs d'attractions grandioses comme Sea World, Disneyland, Hollywood...]

Il existe beaucoup de parallèles entre la vie des sourds américains et celle des entendants. J'en ai expliqué les raisons plus haut : les sourds américains forment une des nombreuses minorités existant aux U.S.A. Les sourds sont beaucoup mieux respectés là-bas qu'ici car les "constituants du melting pot" se considèrent comme des égaux. De plus, leur langage gestuel est bien répandu dans les 50 Etats : la différence entre le langage gestuel californien et celui pratiqué à Washington est insignifiante malgré que Lors Angeles se trouve à 5000 Km. de Washington. Les entendants californiens apprenant la langue des signes m'ont affirmé qu'ils prennent des cours par PLAISIR et considèrent A.S.L. (American Sign Language) comme une langue étrangère. Environ 40.000 entendants commencent à signer chaque année.

Cette atmosphère favorable a permis aux sourds d'aller plus loin dans les études, et aussi dans la vie sociale. Par exemple : il existe des avocats(tes), des ingénieurs, des informaticiens, des hommes ou femmes d'affaires sourds de naissance. Beaucoup d'autres sourds ont fait leur doctorat en plusieurs branches : mathématiques, anglais, éducation pour les sourds, psychologie, etc... Il y a aussi une multitude de métiers différents que les sourds pratiquent aux U.S.A.

Gallaudet College, seule université pour les sourds connue dans le monde, modèle l'avenir des milliers de sourds américains et étrangers. La majorité des "Alumni" (anciens étudiants étrangers) ont réussi à surmonter leurs problèmes d'identification et de communication. Ils s'acceptent "sourds", ne cherchent pas à imiter le comportement des entendants et se pré-

parent a assumer les responsabilités qui seront les leurs. Ils ne se contentent pas d'une communication superficielle ou stéréotypée avec quelques entendants mais recherchent un dialogue véritable via la communication totale : langue orale, langue écrite, langue gestuelle. A la limite, je crois qu'ils donnent plus de valeur au contenu de la discussion, de la conversation, qu'à sa forme.

Je vous ai livré ici mes opinions personnelles, elles peuvent être différentes des vôtres (c'est cela qui est intéressant, la rencontre de nos différences...) Chaque pays possède des choses positives et négatives notre propre pays aussi... Cette découverte des aspects nouveaux et spécifiques de chaque pays est passionnante et je vous conseille de tenter l'aventure et de voyager le plus souvent possible !

Bernard le MAIRE

Volet social

COMMUNIQUE !

Le Fonds National de Reclassement Social des Handicapés nous informe :

Le Fonds National de Reclassement Social des Handicapés connaît de graves difficultés financières.

Pour remédier à cette situation, il a fallu adopter deux sortes de mesures :

1. Une diminution des dépenses.
2. Une augmentation des recettes.

C'est surtout le premier point qui doit retenir notre attention.

Voici les principales dispositions réglementaires qui ont été adoptées :

- A. La part contributive personnelle des personnes handicapées dans leur programme de réadaptation et de reclassement social.

- B. La fixation d'un montant MINIMUM annuel en-dessous duquel aucun remboursement n'est plus autorisé.
- C. La suppression de l'intervention du Fonds National dans le coût des prestations qui ne peuvent être considérées comme étant de la réadaptation fonctionnelle et relèvent de l'Assurance Maladie-Invalidité (Mutuelles)

L'ENSEMBLE DE CES MESURES ONT PRIS EFFET LE 1ER AOUT 1984.

De ce fait le processus de réadaptation et de reclassement social (de chaque handicapé) est modifié d'OFFICE à partir de cette date.

APERCU DES NOUVELLES DISPOSITIONS A PARTIR DU 1/08/84

1. Contribution personnelle de la personne handicapée

Les remboursements octroyés par le Fonds National en matière de réadaptation fonctionnelle sont diminués de 10 %, quelque soit l'âge de la personne handicapée, jusqu'à concurrence d'un plafond de 4.000 FB par année civile.

D'autre part, une contribution personnelle de 10 % avec un maximum de 1.000 FB par année civile est prélevée sur les remboursements effectués pour la fourniture d'appareillage.

2. Montant annuel minimum remboursable

Les prestations et fournitures de réadaptation fonctionnelle indemnisables ne sont payés qu'à partir du moment où, pour l'année civile en cours de laquelle elles sont effectuées, leur cumul atteint au moins le montant de 2.000 FB.

3. Prestations indemnisables

Seules les prestations de réadaptation fonctionnelle et d'appareillage peuvent encore faire l'objet d'un remboursement, à savoir :

1. Les prestations spécifiques de réadaptation fonctionnelle effectuées, soit par le médecin, soit par le personnel auxiliaire de la réadaptation, notamment la médecine physique, l'ergothérapie, la logopédie...
2. Le placement dans un Centre ou Service de réadaptation fonctionnelle agréé par le Fonds National.
3. La fourniture, l'adaptation, l'entretien et le renouvellement des appareils de prothèse et d'orthopédie.

Ceci implique que le Fonds National n'est plus autorisé à intervenir dans les frais exposés en matière de produits pharmaceutiques, de consultations, d'interventions chirurgicales, d'hospitalisations ...

A T T E N T I O N

Il convient également de noter que :

1. Aucune intervention ne peut être accordée pour le matériel de synthèse, les prothèses implantées et toute espèce de matériel de thérapie.
2. Les prestations de kinésithérapie et de logopédie, lorsqu'elles sont effectuées par des thérapeutes indépendants, ne peuvent donner lieu à l'indemnisation que pour autant qu'elles aient été prescrites ou approuvées, soit par un Centre ou Service de réadaptation fonctionnelle agréé par le Fonds National, soit par un médecin agréé au titre de spécialiste en réadaptation fonctionnelle.

J. DEBUSSCHER (T.C.T. de la C.F.L.S.)

Assemblée Générale de la FFAS

RESUME DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
LA F.F.A.S. A TOURNAI LE 29 SEPTEMBRE 1984.

La séance est ouverte à 14h30' devant le Comité et une nombreuse assistance.

Dans son allocution d'ouverture, le Président rappelle les différentes étapes qui ont permis la création d'une Fédération unie et la mise en place des Centres INFO-SOURDS.

Aujourd'hui, il se déclare un peu déçu par l'attitude des Associations qui soutiennent mal leurs représentants, collaborent peu ou pas aux Info-Sourds et de plus, il semble qu'elles ne comprennent pas bien le rôle que peut jouer la FFAS dans la défense des intérêts de leur communauté et la promotion de leur culture.

Bien sûr, les Associations attendent et espèrent recevoir un subside du Ministère de la Communauté Française, de grâce un peu de patience demande le Président, la dette contractée par l'ancien Conseil d'Administration est maintenant venue à son terme.

Le Président reprend les principaux objectifs de la FFAS : la guidance socio-culturelle, l'information et la formation des sourds tout en leur donnant un maximum d'autonomie dans la société. Il expose également la part de responsabilité de la FFAS dans l'avenir des jeunes, des Associations affiliées, dans l'amélioration des droits sociaux et l'intégration parmi la société entendante.

Afin de pouvoir poursuivre ces buts, le Président fait une nouvelle fois appel aux Associations en demandant leur soutien et leur clairvoyance, d'envisager de développer les activités culturelles capables d'intéresser le public entendant afin de pratiquer avec celui-ci, des échanges.

Le Président conclut : "C'est ainsi que la Société pourra vraiment nous connaître et faire un effort pour nous soutenir moralement et financièrement mais ce n'est pas en restant les bras croisés que les ca-deaux tomberont du ciel".

Le Secrétaire présente les projets de la FFAS et des Centres Info-Sourds, et le Comité de Rédaction du bulletin trimestriel "INFO-SOURDS JOURNAL".

Le Secrétaire informe le public présent du remaniement du Comité Exécutif, du Règlement d'Ordre Intérieur, de la création d'un répertoire téléphonique pour les téléphones graphiques, de la réalisation de dépliants pour la FFAS et les Centres Info-Sourds.

Le Secrétaire annonce que la FFAS a effectué, pour la dernière fois, le versement des subsides au C.H.S. (suivant la convention) en remboursement de la dette contractée par le précédent Conseil d'Administration.

Présentation du nouveau Conseil d'Administration

- Mr. Maurice HAYARD, réélu Président
- Mr. Paul CORTVRIEND, secrétaire
- Mr. Alfred FIEVET, réélu Trésorier

Administrateurs

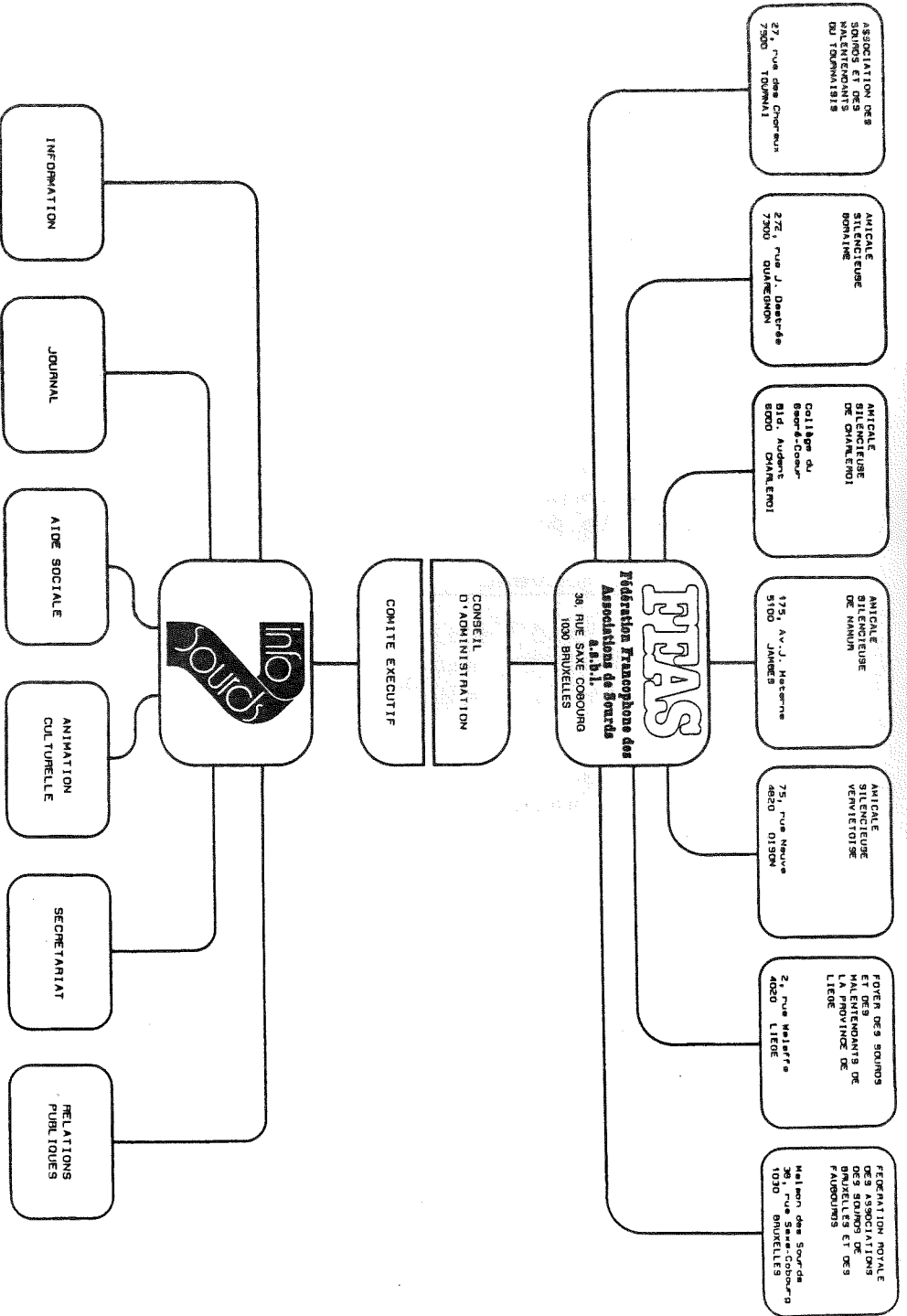
- Mr. Gilbert DEGRIJSE (Verviers) réélu
- Mr. Bernard le MAIRE (Liège) à la place de Mr. Léon PIRLET qui se retire pour raison de santé.
- Melle Marie-Thérèse DESSY (Namur) élue
- Mr. Edouard WILLAME (Tournai) élu à la place de Mr. Claude STEENWERCKX

Ensuite, chaque Association a présenté ses suggestions et remarques.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu à Verviers en 1985.

Après l'Assemblée Générale, une agréable soirée a suivi le lunch très abondant.

L'équipe du T.C.T. INFO-SOURDS s'est bien tiré de leur nouveau rôle.



Les Sourds et l'Histoire

" UN EPISODE MECONNU DANS LA VIE DE L'ABBE SICARD "

ABBE ROCH AMBROISE CUCURRON SICARD (1742-1822)

Né en 1742 en Haute-Garonne et mort à Paris en 1822. Il fut placé à la tête de l'Institut des Sourds-Muets de Bordeaux par son Archevêque et alla s'initier à la méthode de l'ABBE DE L'EPEE à Paris.

En 1789 il succéda à son célèbre prédécesseur comme directeur de l'Etablissement de Paris.

En août 1792 il fut arrêté alors qu'il préparait ses cours.

Comme de nombreux autres prêtres, il avait refusé de prêter le serment que l'Assemblée Nationale exigeait de lui. Il s'en suivit pour lui une semaine tragique. En effet, il fut déféré devant un Comité d'Exécution.

En réaction à l'arrestation de l'ABBE SICARD, une lettre fut envoyée par un élève sourd (JEAN MASSIEU) à l'Assemblée Nationale. Cette lettre ému considérablement l'Assemblée Nationale, mais les jours passèrent sans donner suite à une libération de l'intéressé.

Le Maire de Paris fut interpellé par le Ministre de l'Intérieur au sujet des motifs qui justifiaient l'arrestation de l'Abbé. Mais le cas ne dépendait plus du Maire, mais bien du Comité d'Exécution.

Les prisonniers (dont l'ABBE SICARD) furent transportés en charrette vers l'Abbaye afin d'y être exécutés. Certains essayèrent de s'enfuir, mais ils sont impitoyablement égorgés par une foule hystérique.

L'ABBE SICARD est enfermé dans une prison en attendant d'être exécuté tôt dans la matinée. Heureusement, un garde arborant une écharpe tricolore vint le libérer, afin de le conduire à l'Assemblée Nationale.

Il y reçut un accueil triomphal et fut enfin remis en liberté. Il avait participé bien malgré lui à une des périodes les plus agitées de l'HISTOIRE.

JEAN MASSIEU (1722-1846)

JEAN MASSIEU est né à Semens, département de la Gironde en 1772 et mort à Lille en 1846. Issu d'une famille de six enfants, dont deux frères et trois soeurs, tous sourds-muets.

A l'âge de treize ans, il entre à l'Institut pour sourds-muets à Bordeaux, devient l'élève favori de l'ABBE SICARD et le suivit à Paris où il devint répétiteur, puis professeur à l'Institution des Sourds-Muets.

De 1831 à 1842, il dirigea l'Ecole de RODEZ et de Lille.

Nous lui devons la définition devenue proverbiale :

"LA RECONNAISSANCE EST LA MEMOIRE DU COEUR"

Ses Oeuvres : "LA THEORIE DES SIGNES DE L'ABBE SICARD"

" COURS D'INSTRUCTION D'UN SOURD-MUET"
ainsi que son autobiographie.

Source de documentation : Livre d'HARLANE LANE

H. RASQUINET, J. DEBUSSCHER & G. DOVIFAT (C.F.L.S)



Jean Massieu



L'Abbé Sicard

Hommage

Madame BOCHNER s'en est allée pour toujours, c'est une grande perte pour nous "le monde des sourds de Belgique".

C'était une très bonne psychologue qui comprenait très bien les problèmes de communication chez les sourds, ce qui est exceptionnel.

Elle était psychologue à l'École Intégrée et au Centre "Comprendre et Parler" depuis 1970. Elle voulait toujours comprendre les problèmes des enfants sourds et de leur famille, elle a donné beaucoup d'elle-même pour y arriver.

Elle trouvait primordial de rencontrer des adultes sourds pour échanger avec eux, pour mieux les comprendre et ainsi pouvoir aider ceux qui avaient besoin d'être guidés dans leur approche de la surdité : parents, logopèdes, professeurs ...

De même, elle n'a pas hésité à aller voir dans d'autres pays, par exemple, elle effectua un stage au Gallaudet College, rencontra Madame Schlessinger. Ce stage lui permit de voir l'efficacité de la méthode bimodale (français signé + langage oral), mais elle resta persuadée de l'importance pour les sourds de "parler" pour qu'ils puissent s'intégrer plus aisément dans le monde des entendants.

Bien que convaincue de la richesse de la langue des signes, et bien qu'elle-même fut fort attirée par cette dernière, elle poussa pour la pratique du français signé. Pourquoi ? Par un respect des parents entendants, pour que dans les échanges avec leurs enfants, ils puissent s'exprimer dans leur langue maternelle, dans une langue où ils se sentiraient d'emblée à l'aise.

Elle se disait aussi que ceux qui voudraient entrer vraiment en contact avec les sourds et qui voudraient vraiment les comprendre, apprendraient eux aussi la langue des signes.

Un autre point qui lui tenait fort à coeur était de pousser les parents et leur enfant déficient auditif à rencontrer des adultes sourds afin que l'enfant ait un modèle auquel s'identifier et mieux accepter sa différence par rapport aux autres.

C'est aussi pourquoi, en 1975, elle nous proposa à nous, sourds, de donner des cours de français signé. Ce que nous n'oublierons jamais.

Elle qui connaissait déjà bien la langue des signes, n'était jamais satisfaite : "Je n'arriverai jamais à signer comme vous" disait-elle.

Elle nous a également encouragés à prendre notre place dans tous les échanges qui se rapportaient à la surdité, à nous battre pour que l'on reconnaisse notre identité.

Son dernier désir était que nous continuions sur la même voie, sans se laisser abattre.

Adieu Annie, nous ne t'oublierons jamais.

Monsieur et Madame M. RASQUINET

Télétexte

Pierre VAN HAELEN
Assistant Social de
INFO-SOURDS - BRUXELLES.

Depuis le 15 décembre 1980, le Centre de Production de Liège de la RTBF organise des expériences dans le cadre du programme PERCEVAL. Ce sigle cache le titre suivant : Programme d'Expériences et de Recherches sur la Communication et d'Etudes Visuelles et Acoustiques de Liege.

Une des activités de "PERCEVAL" est la réalisation du TELETEXTE qui, grâce à la télévision, permet le passage de magazines d'informations basés sur l'affichage à l'écran de pages d'écriture.

1. Définition et historique du Télétexte

Le système de télétexte utilisé par la RTBF a été mis au point en France sous le nom de "ANTIOPE-DIDON". Expérimenté depuis novembre 1983, sur la chaîne française Antenne 2, le système s'est progressivement étendu aux trois chaînes.

Fin 1984, les magazines proposés sont :

- pour T.F.1. : VISION PLUS = les programmes TV des 3 chaînes françaises - ANTIOPE ROUTE = la situation des routes.
- pour A.2. : A2 ANTIOPE = magazine d'information générale et de services.

- pour FR.3 : ANTIOPE LORRAINE = magazine régional d'information générale.

La possibilité de faire passer des informations sur des pages projetées sur un écran de télévision, a été testé pour la première fois en Angleterre. En effet, depuis 1976, la BBC diffuse quotidiennement des pages d'information.

Le système anglais, appelé CEFAX a été choisi par la BRT et il n'est malheureusement pas captable avec le décodeur en usage pour le télétexte de la RTBF et ceci, malgré le fait que les deux systèmes répondent à des critères identiques puisqu'ils permettent au téléspectateurs, grâce à un clavier de commande et un décodeur, d'afficher une page d'écriture sur son téléviseur.

2. Le Télétexte de la RTBF : sa diffusion et son contenu.

a. La diffusion idéale du TELETEXTE est celle qui par l'utilisation du décodeur permet au spectateur de choisir des pages d'informations et ceci pendant toute la durée des émissions télévisées.

Mais comme le développement de la technique a été ralenti par la recherche de normes compatibles au plan international, la RTBF a décidé de diffuser quotidiennement le télétexte sous une forme "analogique".

C'est-à-dire que tous les spectateurs peuvent regarder le télétexte dont les pages défilent dans l'ordre de leur numérotation.

Bien entendu, les spectateurs ne peuvent sélectionner les pages qu'ils désirent relire puisque le décodeur n'est pas nécessaire pour la diffusion analogique du télétexte.

b. Diffusion "analogique" voir tableau en fin d'article [1]

c. Diffusion "digitale" voir tableau en fin d'article [2]

La page d'information pour les Sourds et Malentendants passe du lundi au vendredi dans le magazine national de 13h. à 16h30' (N) de la page = 77]

Dans le magazine régional, entre 16h et 19h aux pages 8 à 10 selon l'importance des informations.

3. Le sous-titrage

Une autre application importante du système ANTIOPE est le sous-titrage des émissions télévisées. Le procédé, destiné aux déficients auditifs, doit permettre grâce à l'utilisation du clavier de commande et du décodeur de faire apparaître des sous-titres sur l'écran. Ces sous-titres ne sont donc visibles que pour les personnes dont le téléviseur est muni d'un décodeur.

1) DIFFUSION ANALOGIQUE = PASSAGE CONTINU SANS UTILISATION D'UN DECODEUR SPECIAL

TITRE DU MAGAZINE	JOURS DE PASSAGE	HEURES DE PASSAGE	CHAINE
MAGAZINE D'INFORMATION GENERALE	du lundi au vendredi	de 11h30 à 17h30	RTBF 1
CONTENU :			
- AGENDAS & PROGRAMMES RTBF		-11h30 à 12h	
- INFORMATIONS AGRICOLES		-12h à 12h30	
"TELECHAMPS"		-12h30 à 13h	
- INFORMATIONS GENERALES		-13h à 14h	
- MAGAZINE D'INFORMATIONS GENERALES			
		de 14h à 17h30	
		REPETITION DES RUBRIQUES EN ALTERNANCE AVEC LA TELEVISION SCOLAIRE	
	o		
	o o		
	o		
SERVICE "EMPLOIS VACANTS" (1)	du lundi au vendredi	de 15h30 à 16 h	TELE 2 CANAL 42
	o		
	o o		
	o		
MAGAZINE REGIONAL LIEGEOIS (1)	du lundi au vendredi	de 16h à 18h30	TELE 2 CANAL 42
	o		
	o o		
	o		
MAGAZINE "LOISIRS-TOURISME"	le samedi	de 9h30 à 12h	RTBF 1
	le dimanche	de 9h30 à 12h	TELE 2
	o		
	o o		
	o		

MAGAZINE AGRICOLE "TELECHAMPS"	le samedi le dimanche	de 12h à 12h30 de 12h à 13h	RTBF 1 TELE 2
	° ° ° °		
MAGAZINE "COURRIER DES MARINS"	le dimanche	de 9h à 9h30	TELE 2
	° ° ° °		

[1] CES DEUX MAGAZINE NE SONT VISIBLES QUE DANS LA PROVINCE DE LIEGE SAUF SI VOUS ETES RACCORDES A UN RESEAU DE TELEDISTRIBUTION.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à l'INFO-SOUROS DE BRUXELLES.

2] DIFFUSION DIGITALE = PERMET DE CHOISIR LES PAGES D'INFORMATION A AFFICHER SUR L'ECRAN GRACE A UN DECODEUR "ANTIOPE". LES MAGAZINES SONT ACCESSIBLES EN PERMANENCE PENDANT LES EMISSIONS NORMALES.

TITRE DU MAGAZINE	JOURS DE PASSAGE	HEURES DE PASSAGE	CHAINE
MAGAZINE D'INFORMATION GENERALE	du lundi au vendredi	de 12h à la fin des émissions (appeler M1)	RTBF 1
SERVICE "EMPLOIS VACANTS"	du lundi au vendredi	de 15h30 à la fin des émissions (appeler M4)	TELE 2 (Canal 42)
MAGAZINE REGIONAL LIEGEOIS	du lundi au vendredi	de 15h30 à la fin des émissions (appeler M4)	TELE 2 (Canal 42)
MAGAZINE "LOISIRS-TOURISME"	le samedi et le dimanche	de 9h à la fin des émissions (appeler M1)	RTBF 1
MAGAZINE "COURRIER DES MARINS"	du samedi au dimanche	de 9h30 (samedi) à 12h (dimanche) pendant les émissions (appeler M1)	RTBF 1
MAGAZINE REGIONALE HEBDOMADAIRES LIEGEOIS	du samedi au dimanche	de 10h (samedi) à 23h (dimanche) pendant les émissions (appeler M4)	TELE 2 (Canal 42)

Occasionnellement : Magazines spéciaux sur RTBF 1 pendant les émissions [Appeler " M2" ou "M5"]

° VENDREDI A LUNDI : RADIO TELETOURISME
 MARDI BON A SAVOIR OU CONSEILS
 DIETETIQUE-CONSUMMATEURS
 MERCREDI : ROUE LIBRE + RECETTE
 JEUDI : TELEAFFICHE R.L. +
 ITINERAIRE

MAGAZINE REGIONAL

PAGE	1	SIGLE + DATE
PAGE	2	HORAIRES
PAGE	3	LES AUTRES MAGAZINES
PAGE	4	AMI PERCEVAL
PAGE	5	SOMMAIRE
PAGE	6	SOUS-SOMMAIRE
PAGE	7	FOND MUSICAL
PAGE	8	SOURDS
PAGE	9	COLLECTES DE SANG-VACCINATIONS
PAGE	10	INFOS HANDICAPES
PAGE	11	SOMMAIRE NOUVELLES DE LIEGE
PAGES	12 A 17	NOUVELLES DE LIEGE
PAGE	18	GRAPHIQUE D'ARTISTES
PAGES	19 A 24	AGENDA CULTUREL
PAGES	25 A 27	PROGRAMMES RTBF + TV 5
PAGES	28 A 30	METEO
PAGE	31	GRAPHIQUE D'ARTISTES
PAGES	32 A 33	PRESSE
PAGES	34 A 38	TRAVAUX + CIRCULATION
PAGES	39 A 40	-
PAGE	41	GRAPHIQUE D'ARTISTES
PAGE	42	SPORT-SANTE
PAGES	43 A 44	AGENDA SPORTIF
PAGES	45 A 46	RESULTATS SPORTIFS
PAGE	47	GRAPHIQUE D'ARTISTES
PAGES	48 A 50	DIVERS (VOIR NATIONAL)
PAGES	51 A 52	BOURSE
PAGES	53 A 54	CHANGES
PAGE	55	OR
PAGES	56 A 58	A NOTER
PAGES	59 A 62	INFORMATIONS DECODEURS
PAGES	63 A 66	FRUITS ET LEGUMES
PAGE	67	GRAPHIQUE D'ARTISTES
PAGES	68 A 73	CO-VOITURAGE
PAGES	74 A 76	JEU
PAGES	77 A 94	EMPLOIS
PAGES	95 A 96	EMPLOIS A L'ETRANGER
PAGE	97	TIENS TIENS

TOURISME-LOISIR (SAMEDI ET DIMANCHE)

PAGE	1	SIGLE
PAGE	2	TITRE MAGAZINE
PAGE	3	AUTRES MAGAZINES
PAGE	4	AMI PERCEVAL
PAGE	5	SOMMAIRE
PAGE	6	FOND MUSICAL
PAGES	7 A 9	METEO
PAGE	10	ETAT DES ROUTES

PAGES	12 A 22	TOURISME DETENTE
PAGES	23 A 32	AGENDA CULTUREL
PAGE	33	TIENS TIENS
PAGES	34 A 40	INFOS SERVICE TOURISME
PAGES	41 A 46	AGENDA TOURISTIQUE
PAGE	47	TIENS TIENS
PAGES	48 A 50	RADIO-TELE TOURISME
PAGES	51 A 53	CUISINE
PAGE	54	DEVICES
PAGES	55 A 61	PROGRAMMES RTBF
PAGE	62	TIENS TIENS
PAGES	63 A 66	FRUITS ET LEGUMES
PAGES	74 A 76	JEU
PAGES	67 A 86	JEU GRAPHIQUE
PAGE	87	TIENS TIENS
PAGES	88 A 92	TRAVAUX
PAGES	93 A 96	INFORMATIONS DECODEURS.

CONTENU DES PAGES

MAGAZINE NATIONAL

PAGE	1	SIGLE + DATE
PAGE	2	HORAIRES DU MAGAZINE
PAGE	3	-
PAGE	4	LES AUTRES MAGAZINES
PAGE	5	AMI PERCEVAL
PAGE	6	SOMMAIRE
PAGE	7	SOUS-SOMMAIRE
PAGE	8	FOND MUSICAL
PAGE	9	GRAPHIQUE D'ARTISTES
PAGE	10	SOMMAIRE GENERAL DES INFORMATIONS
PAGES	11 A 16	DANS LE MONDE
PAGES	17 A 21	EN BELGIQUE
PAGES	22 A 25	LES REGIONS
PAGE	26	ECONOMIE
PAGE	27	CULTURE
PAGES	28 A 30	METEO
PAGE	31	GRAPHIQUE D'ARTISTES
PAGE	32	PRESSE (TITRES)
PAGES	33 A 37	QUOTIDIENS
PAGES	38 A 40	HEBOOMADAIRES
PAGE	41	GRAPHIQUE D'ARTISTES
PAGES	42 A 46	PROGRAMMES RTBF
PAGE	47	GRAPHIQUE D'ARTISTES
PAGES	48 A 50	DIVERS °
PAGES	51 A 54	BOURSE ET CHANGES
PAGE	55	OR
PAGES	56 A 62	AGENDA CULTUREL
PAGES	63 A 66	FRUITS ET LEGUMES
PAGE	67	GRAPHIQUE D'ARTISTES
PAGES	68 A 70	A NOTER
PAGES	71 A 73	BOITES A IDEES
PAGES	74 A 76	JEU
PAGE	77	-
PAGES	78 A 82	SPORT-SANTE
PAGES	83 A 87	AGENDA TOURISTIQUE
PAGES	88 A 92	TRAVAUX
PAGES	93 A 96	INFORMATIONS DECODEURS
PAGE	97	TIENS TIENS

Rubrique sportive

Faire du sport ce n'est pas seulement excellent pour la santé, c'est aussi une occasion de se détendre, de faire des rencontres enrichissantes tant en Belgique qu'à l'étranger.

Voici la liste des clubs sportifs pour sourds, où vous pourrez vous adresser pour vous inscrire ou simplement pour vous renseigner :

ROYALE UNION SPORTIVE SILENCIEUSE LIEGEOISE

Siège : 2 rue Waleffe - 4020 Liège

Secrétariat : Mr. Henri COMPERE 46 rue des Cerisiers
4600 Chaudfontaine

ROYALE LA SILENCIEUSE DE BRUXELLES

Siège : 38 rue Saxe-Cobourg - 1030 Bruxelles

Secrétariat : Melle Martine FRAITURE 32 rue Capronnier
1030 Bruxelles

WOLUWE STAR SILENCIEUX BRUSSELS

Siège : 15-17 rue de la Charrette - 1200 Bruxelles

Secrétariat : Mr. Wim VAN DE PERRE 105 Hippodroomlaan
1960 Sterrebeek

SPORTING CLUB SILENCIEUX BORAIN (MONS)

Secrétariat : Mr. Joseph BERTRAND 63 rue de Restaumont
7190 Ecaussinnes

ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS-MUETS DE BASTOGNE

Président : Mr. André PAQUAY, 86 avenue Roi Baudouin
6650 Bastogne.

oooooooooooooooooooooooooooo

Information

NOTEZ BIEN !

Dans le cadre des festivités à l'occasion de son 150ème Anniversaire, l'I.R.S.A. d'Ucole organisera une Journée des anciens élèves, le mercredi 1er mai 1985.

oooooooooooooooooooooooooooo

CARNET ROSE

ISABELLE est heureuse de la venue de son petit frère DAVID, le 10 octobre 1984 chez Mr. et Mme BONGARTZ - FRAITURE.

oooooooooooooooooooooooooooo

DU NEUF A UCCLE !

Un Centre d'Apprentissage et d'Intégration Professionnelle (A.I.P.) s'est donné pour mission d'aider les jeunes handicapés sensoriels qui ne s'adaptent pas à la structure de l'emploi.

Le projet a pour but de donner une expérience de travail se rapprochant progressivement des conditions réelles à des jeunes de moins de 25 ans.

Afin d'y parvenir, le Centre s'attache à créer un restaurant et une petite entreprise de jardin qui serviront, dans un premier temps, d'outils de formation visant à donner aux jeunes des habitudes de travail, une capacité de maîtriser certaines techniques professionnelles, une remise à niveau des connaissances de base, une information à propos des démarches administratives et sociales liées à l'emploi.

Pour en savoir plus : A. I. P.

Avenue Van Bever 26
1180 BRUXELLES

Tél. 02/374.05.96 Melle Véronique BRASSEUR

Tél. 02/374.90.90 Mr. Philippe THOREAU

oooooooooooooooooooooooooooo

UNE EXPOSITION

Mr. Daniel SCHIFFELEERS, ancien élève de Mr. Jacques DORMONT, expose avec d'autres artistes sur le thème " LE BRABANT WALLON vu par les Naïfs"

du 1er au 29 décembre 1984 - Espace TETRA
25 rue Th. Piat
1300 WAVRE

du mardi au vendredi : de 14h30' à 18h.30'
le samedi : de 11 h. à 18 h.

oooooooooooooooooooooooooooo

Le "PARALLELE, Comité regroupant le personnel, des élèves et anciens élèves de l'I.P.H.O.V. vous propose ses activités pour l'année 1985.

Tous les bénéfices réalisés seront utilisés à l'intention de tous les élèves [maternel-primaire-secondaire] pour des activités parascolaires et des loisirs.

Le 15 février 1985 : - Bal Costumé

Le 23 mars 1985 : - Projection d'un film sur l'initiation à l'autonomie chez les déficients visuels.

- Projection d'un montage (dias + film sur l'Alaska.

Il y aura possibilité de se restaurer.

Le 24 mai 1985 : - 1ère Grande Soirée (Tombola)

oooooooooooooooooooooooooooo

JEUX INTER-PROVINCES

En vue d'établir les prochains JEUX INTER-PROVINCES, nous recherchons des arbitres officiels.

Les candidats doivent fournir un certificat de bonne vie et moeurs.

Nous demandons également aux candidats une connaissance et une pratique approfondie de la langue des signes.

Veuillez poser votre candidature en écrivant à :
JEUX INTER-PROVINCES - 38, rue Saxe-Cobourg à 1030
Bruxelles - avant le 31 janvier 1985 - en mentionnant

- vos nom, prénom et adresse exacts.
- date de naissance
- si vous possédez ou non une voiture.

Votre lettre deva être datée et signée.

oooooooooooooooooooooooooooo

Voyages

VOYAGE AUX U.S.A. A L'OCCASION DES XVème JEUX MONDIAUX ----- DES SOURDS ----- -----

1er Programme

Départ : le 9 juillet 1985

10 juillet : ouverture des Jeux Mondiaux

du 11 au 19 juillet : excursions facultatives
(Hollywood-Disneyland-San Diego)

20 juillet : Cérémonie de clôture des Jeux Mondiaux

Prix : comprenant le vol Bruxelles-Los Angeles
le séjour à l'Hôtel Sheraton
les excursions de groupe

simple	: 69.460 f.b.	} par personne
double	: 57.176 f.b.	
triple	: 53.100 f.b.	
quadruple	: 50.613 f.b.	

° Réduction de 3.000 f.b. en cas de non participation
aux excursions reprises ci-dessous.

2ème Programme (en complément du 1er programme)

Circuit de 10 jours en autocar de luxe à travers les
plus Etats d'Amérique.

1er jour : visite de Los Angeles

2ème jour : soit : suite de la visite de Los Angeles
soit : excursion à Sand Diego et Tijuana

3ème jour : visite de l'Arizona (Palm Springs, désert
du Colorado, Phoenix)

4ème jour : suite de la visite de l'Arizona (cavernes
de Montezuma, Oak Creek Canyon, coucher de
soleil au Grand Canyon)

5ème jour : Grand Canyon, Monument Valley, Lake Powell

6ème jour : Lake Powell, Zion National Park, Las Vegas

7ème jour : Las Vegas, Death Valley

8ème jour : Death Valley, Yosemite National Park

9ème-10ème-11ème jour : San Fransisco

Prix du circuit à payer en supplément du prix initial:

simple : 43.320 F.B.]
double : 39.460 F.B.] par personne

INSCRIPTIONS

Avant la fin janvier 1985 par versement de 10.000 F.B.
au compte 433-7064103-06 de REIZEN TWEEDUIZEND

L. Meizenstraat 17
3000 LEUVEN

avec communication : 15ème Jeux Mondiaux-Programme 1
ou
15ème Jeux Mondiaux-Programme 2

Pour plus de détails, vous pouvez demander le prospectus auprès de l'INFO-SOURDS BRUXELLES - 38, rue Saxe-Cobourg à 1030 Bruxelles - Tél. 02/217.04.74.

Ce voyage est organisé sous la responsabilité de la P.V.B.A. REIZEN TWEEDUIZEND - L. Meizenstraat 17 à 3000 Leuven - Tél. 016/23.45.07.

L'INFO-SOURDS en est uniquement l'intermédiaire.

o
o o
o

UN VOYAGE DE 17 JOURS EN THAÏLANDE EN 1985

Un voyage de 17 jours en Thaïlande "le Pays du sourire".

Unique, parce que : voyage en collaboration avec l'Association des Sourds de Thaïlande.

Un guide Thaïlandais pour les sourds + un compagnon expérimenté belge.

Le prix : de 15.000 à 20.000 F.B. plus bas qu'avec des programmes comparables.

o
o o

Ce voyage se passera en décembre 1985.

Le prix se situera aux alentours de 55.000 F.B.

Le voyage sera spécialement préparé par des réunions avec les candidats.

Si vous portez de l'intérêt à ce voyage, nous vous demandons de renvoyer le bon, sans obligation. Vous serez tenu au courant des préparatifs et de la première réunion.

Décembre est un des meilleurs mois pour visiter la Thaïlande, c'est en effet le printemps là-bas et la nature est la plus belle. Température aux alentours de 25 à 28° degrés. Tous les hôtels sont de la classe "Luxe".

Envoyez vos nom et adresse à :

Mr. Paul ROBBERECHTS
Dorpskring 7 a
3212 LUBBEEK

Agenda

Association des Sourds & Malentendants du Tournaisis
Local : 27 rue des Choraux - 7500 Tournai

Dimanche 27 janvier 1985

- 13h30' - Tirage au sort du Roi et de la Reine 1985
(En 1984 Maurice FIEVET fut élu Roi et Marie DELIGNE fut élue Reine)
- Présentation des projets du voyage du 19 au 22 juillet 1985 en Hollande
- Voyage du 10 août 1985 : gratuit pour les membres
- Jeux de cartes, dés et divers.

Samedi 9 février 1985

- 15 h. - Réunion des Jeunes
- Projection vidéo proposée par INFO-SOURDS HAINAUT - après la séance un repas croque-monsieur sera servi !

Dimanche 24 février 1985

- 13h30' - Réception - Vin d'Honneur
- 30 ans de fonction de Messieurs Maurice
FIEVET et Robert DETOURNAY
- 16h30' - Séance cinéma proposée par INFO-SOURDS
HAINAUT
- Jeux de cartes, dés et divers.

Samedi 9 mars 1985

- 20 h. - Grand Bal "SUPER BOUM"
Stade Bozière
7500 Tournai

Dimanche 24 mars 1985

- 11h30' - Joyeuses Pâques
- Surprise offerte par l'Amicale
- Entraînement de pétanque
- Jeux de cartes, dés et divers

oooooooooooooooooooo

Amicale Silencieuse Boraine - Mons
Local : 272 rue J. Destrée à 7300 Quaregnon

Samedi 12 janvier 1985

- 15 h. - Tirage au sort du Roi et de la Reine 1985.
(En 1984 Emile NEUSY fut élu Roi et Yvonne
CALAY fut élue Reine)
- Jeu de cartes - Manille

Samedi 16 février 1985

- 15 h. - Souper : Crêpes de la Chandeleur
- Discussion à propos du voyage
- Divers

Samedi 9 mars 1985

- 15 h. - Réunion ordinaire + bilan
- Divers

oooooooooooooooooooo

Amicale Silencieuse Verviétoise
Local : Rue Neuve 75 à 4820 Dison

Dimanche 20 janvier 1985

- 14 h. - Goûter des Rois
- Distribution aux pensionnés

Dimanche 17 février 1985

14 h. - Réunion ordinaire

Samedi 16 mars 1985

- Grand Bal Annuel de Carnaval avec
Disc-Jockey

18 h. Pour les enfants

19 h. Pour les Adultes.

oooooooooooooooooooooooooooo

Foyer des Sourds et Malentendants de la Province
de Liège.

Local : Rue Waleffe 2 à 4020 Liège

Samedi 5 janvier 1985

15 h. - Fête des Rois Mages

Vendredi 11 janvier 1985

20 h. - Conférence : Avantages Sociaux

Samedi 19 janvier 1985

20 h. - Vidéo-Ciné

Samedi 26 janvier 1985

20 h. - Théâtre et Bal organisé par la Section
de Cartes.

Samedi 9 février 1985

20 h. - Bal de Carnaval organisé par le Foyer

Vendredi 15 février 1985

20 h. - Conférence

Samedi 16 février 1985

14 h. - Tournoi d'échecs et dames

Dimanche 24 février 1985

14 h. - Concours de belote, scrabble et échecs.

Samedi 2 mars 1985

20 h. - Vidéo-Ciné

Samedi 9 mars 1985

20 h. - Bal de Carnaval de RUSSL

Vendredi 15 mars 1985

20 h. - Conférence

Samedi 16 mars 1985

14 h. - Assemblée Générale du Foyer

Samedi 23 mars 1985

- Assemblée Générale de RUSSL

Samedi 30 mars 1985

14 h. - Francy-Fair organisée par le Foyer
- Exposition-vente des travaux de l'Ouvroir
des Dames avec tombola.

Dimanche 31 mars 1985

14 h. - Concours de belote, scrabble et échecs.

En plus des activités ci-dessus, le Foyer est ouvert
tous les mardi et samedi à partir de 18 h. : tennis
de table, billard, belote, discussion libre et réu-
nions occasionnelles. L'Ouvroir est ouvert tous les
mardis de 14 à 18 h.

oooooooooooooooooooooooooooo

Fédération Royale des Associations des Sourds de
Bruxelles et des Faubourgs.

Local : Maison des Sourds 38 rue Saxe-Cobourg
à 1030 Bruxelles.

Samedi 5 janvier 1985

13 h. - rendez-vous place Rogier, devant l'entrée
du Musée de l'Automobile.
Il y aura un petit concours amusant sur
les voitures exposées. Participation : 100F.

17 h. - Au local, Goûter des Rois organisé par
l'Ecurie la Silencieuse de Bruxelles

Dimanche 6 janvier 1985

16 h. - Goûter des Rois par le Cercle des 3x20 ans.

Samedi 19 janvier 1985

20 h. - Grand Bal de Carnaval par la R.L.S.B. dans
la Salle CREDO 371 chaussée de Ninove à
1080 Bruxelles

Samedi 26 janvier 1985

- 13 h. - Rendez-vous au local pour aller faire du patinage sur glace.
20 h. - au local : Souper aux lasagnes

Samedi 16 février 1985

- 20 h. - Assemblée Générale et soupe à l'oignon par la section de tennis.

Samedi 23 mars 1985

- 20 h. - Grand Bal de Carnaval par le Club des Jeunes Sourds

Samedi 30 mars 1985

- 18 h. - Assemblée Générale de la Fédération Royale des Associations de Sourds de Bruxelles et des Faubourgs a.s.b.l.

oooooooooooooooooooo

Amicale Silencieuse de Namur

Local : 175 av. J. Materne à 5100 Jambes

- Réunion tous les troisième dimanche du mois.

oooooooooooooooooooo

ANIMATION CULTURELLE PRESENTEE PAR L'INFO-SOURDS DE BRUXELLES-BRABANT WALLON.

Vendredi 18 janvier 1985

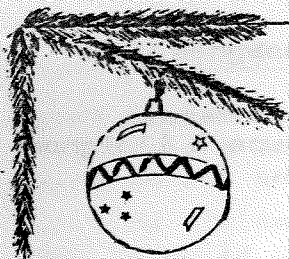
- 20 h. - Conférence et projection d'un film sur le thème de "l'Analphabétisme" présentées par Francis DELO.

La conférence sera suivie d'un débat animé par Madame Brigitte VAN OP DEN BOSSCHE, Directrice de l'asbl "DEFI".

Un interprète en langue des signes assistera à cette conférence-débat.

Adresse du jour :

Maison des Sourds - 38, rue Saxe-Cobourg à 1030 Bruxelles.



Pour les Membres des Amicales Silencieuses
de la province du Hainaut



Chers Amis,

Au terme de cette année 1984, je ne voudrais pas
manquer vous transmettre ainsi qu'à toute votre famille mes
meilleurs voeux pour les fêtes de Noël et de Nouvel An.

Je souhaite également que l'année 1985 soit pour
chacun de vous une année de Bonheur et de prospérité et que
tous vos problèmes puissent être résolus au mieux.

Un assistant social, qui est entendant et moi-même,
Animatrice sourde, attachés à la province du Hainaut restons
entièrement à votre disposition.

C'est pourquoi, comme par ce passé, une permanence
"INFO SOURDS" se tiendra tous les mardis de 10 h à 18 h à la
Rue du Temple, 2 à Ghlin (Tél. : 065/31.71.41. ext. 238) où
vous pourrez venir exposer tous vos problèmes.

Si pour une raison quelconque ce jour ne vous con-
viendrait pas, veuillez nous contacter pour fixer rendez-vous
en précisant le jour et l'heure.

Je vous adresse, Chers Amis, mes très sincères
amitiés.

Animatrice Sourde
Danielle PERZYNA
INFO SOURDS DU
HAINAUT



Centre info-sourds

BRABANT

INFO-SOURDS

c/o Maison des Sourds
Rue Saxe-Cobourg 38
1030 Bruxelles

Tél. 02/217.04.74

Permanence : jeudi de 14 à 19 h.

HAINAUT

INFO-SOURDS

c/o Institut Provincial d'Enseignement Spécial
Rue du Temple 2
7410 Ghlin

Tél. 065/31.71.41
Ext. 238

Permanence : mardi de 10 à 19 h.

LIEGE

INFO-SOURDS

c/o Foyer des Sourds et Malentendants
de la Province de Liège
Rue Waleffe 2
4020 Liège

Tél. 041/41.39.96

Permanence : mardi de 14 à 19 h.

LUXEMBOURG & NAMUR

Courrier à adresse à Madame Christiane BOVY
Rue Elie Bertrand 23
5740 BOIS-DE-VILLERS

Permanence : le 4ème dimanche du mois au local
de l'Amicale Silencieuse de Namur

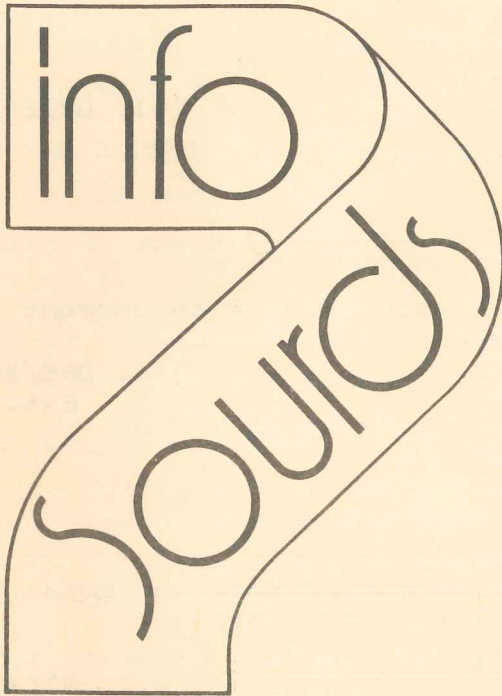
Abonnements

Le Comité de Rédaction vous remercie de l'aide que vous voudrez bien lui apporter en vous réabonnant pour l'année 1985, en versant au Crédit Communal de Belgique : INFO-SOURDS JOURNAL

compte n° 068-2030854-89

la somme de : 200 frs. pour l'abonnement d'un an
400 frs. comme membre d'honneur

Merci



MEMBRES DU COMITE DE REDACTION

Mr. Jacques BRICHET
Mr. Paul CORTVRIEND
Mr. Alfred FIEVET
Melle Martine FRAITURE
Melle Brigitte FRANCOIS
Mr. Claude STEENWERCKX

Envoyez vos articles destinés au n° 6 (avril-mai-juin)
de l'INFO-SOURDS JOURNAL : 32, rue Capronnier à 1030
Bruxelles, avant le 28 février 1985.

Nous tenons beaucoup à ce que les textes soient bien
rédigés.

LES ARTICLES N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS.